



# Rapport d'activités 2016

## Présentation de l'association

L'association Le Fil a été créée en 2008 par Sonia Doello-Vichi, éducatrice spécialisée, et Emmanuel Machet, art thérapeute, tous deux en poste dans un CITL (Centre d'initiation au travail et aux loisirs). Constatant que même dans leur structure où les animations sont la principale activité, on ne prend pas assez en compte l'importance et l'impact qu'elles génèrent, ils posent comme principe fondateur cette conviction : **les activités, source de mieux être et d'épanouissement, comme espaces de médiation d'un bon accompagnement garantissant pour chacun l'expérience, la créativité, l'expression et la découverte de soi.**

Forts de leurs expériences professionnelles et de leurs compétences, ils cherchent alors à les faire partager gratuitement à travers des ateliers proposés aux collègues proches ou plus lointains. Depuis son origine, Le Fil a su diversifier ses offres de formation et d'ateliers (médiation artistique, médiation animale, éveil des sens, communication, art du cirque...).

L'association Le Fil est supervisée par son bureau mais, depuis 2014, pour satisfaire à une demande croissante, celui-ci a créé un poste de directeur pour en assurer la gestion courante. Une quinzaine d'auto entrepreneurs interviennent pour l'association.

En 2016, Le Fil a été soutenu par Hauts de Seine Initiatives d'une part par un prêt sans intérêt de 8000€, d'autre part par un dispositif d'accompagnement vers la création d'un premier emploi.

De fait, un premier emploi a été créé en septembre 2016, pour 13h par mois de travail administratif pour décharger le bureau.

## Le bureau

Le bureau élu lors de la dernière AG est composé de :

Inès Biju-Duval, Présidente

Yvan Roche, Trésorier

Isabelle Wenk, secrétaire

Sonia Doello-Vichi, fondatrice du Fil et ancienne Présidente, conserve le poste de Présidente honoraire.

Le bureau a nommé Emmanuel Machet directeur avec la délégation de pouvoir suivante :

– organiser et assurer le suivi des sessions de formations proposées par le Fil. Il peut dispenser lui-même les formations ou choisir un autre formateur qualifié avec lequel il peut signer un contrat de sous-traitance ou un contrat de travail. Pour les formations qu'il dispense lui-même, c'est le président qui signe le contrat. Toute nouvelle proposition de formation doit être soumise à l'approbation du bureau.

– organiser et assurer le suivi des ateliers proposés par le Fil dans des établissements médico-sociaux ou des EHPAD. Il peut choisir les intervenants, intervenir lui-même, établir des conventions de prestation de service avec les établissements. Toute nouvelle proposition de prestation de service doit être soumise à l'approbation du bureau.

– acheter le matériel nécessaire au fonctionnement de l'association. Tout achat supérieur à 500€ doit recevoir l'approbation du trésorier.

Sonia Doello-Vichi s'occupe d'animer la page facebook de l'association, et Tatiana Feodoroff de faire vivre le site internet.

## Le Fil en 2016

L'année 2016 est une année tournant pour l'association : année de réflexion stratégique, de prise de recul, accompagné par le cabinet Acthan dans le cadre du DLA. Travail qui a abouti à la création de notre premier emploi. Nous le disions l'année dernière, le bureau et le directeur ne pouvaient plus assumer seuls la charge du Fil si nous continuions à nous développer. Nous avons pris le parti de croire en l'avenir, de chercher à répondre à encore plus de besoins, donc de nous lancer dans cette création d'emploi.

Le cabinet Acthan nous a aidés à réfléchir à différents points permettant de sécuriser l'avenir financier du Fil et donc sa pérennité :

- ✓ Formaliser notre projet associatif
- ✓ Etablir des règles claires et équitables de facturation des prestations et de rémunération des intervenants
- ✓ Contrôler la marge sur les animations d'atelier, qui constituent l'essentiel du chiffre d'affaires
- ✓ Etablir des indicateurs à suivre trimestriellement
- ✓ Définir un pourcentage du résultat de l'année précédente à consacrer aux charges des prestations gratuites, les dons et le bénévolat permettant d'en faire davantage
- ✓ Etablir une fiche de poste pour l'emploi créé
- ✓ Se donner des objectifs clairs et réalisables de développement

## Les partenariats

### Avec la ville de Sceaux

Une convention nous accorde le bénéfice ponctuel de salles dans les bâtiments des « garages ». Nous avons utilisé ces salles à 3 reprises en 2016, pour des formations.

### Avec Hauts de Seine Initiatives

HDSI a décidé de nous soutenir en nous accordant un prêt sans intérêt de 8000€. Ces fonds ont pour objet d'assurer la trésorerie nécessaire à notre croissance et à la mise en place d'un emploi salarié. Un accompagnement DLA par le cabinet Acthan (6 réunions de travail, 26h d'accompagnement)

### Avec le Centre Social Communal des Blagis

Emmanuel avait rencontré la directrice du CSCB à Sceaux dans l'idée d'animer des ateliers à destination des scéens et de pouvoir bénéficier de leurs locaux. Nous n'avons pas pu faire aboutir ce partenariat.

### Avec la MAS la Source

La MAS nous prête ses locaux pour les journées du Fil.

## Les journées du Fil

En 2016, trois journées ont eu lieu, qui nous ont permis de découvrir trois nouvelles activités :

Le Qi Kong, le yoga du son, le shiatsu.

Ces journées offrent aux acteurs du Fil un espace de rencontre et d'échanges, permettant à chacun d'être moins isolé dans son travail et de partager ses pratiques. Ces journées permettent également de transmettre aux nouveaux, et de perpétuer pour les autres, l'esprit et les valeurs du Fil.

## Les intervenants du Fil

Pas de nouveaux intervenants cette année mais nous avons noué de nouveaux contacts, qui aboutiront en temps et en heure. Plusieurs personnes sont venues partager leur passion lors des journées du Fil notamment.

## Notre premier emploi

Nous avons créé notre premier emploi en septembre 2016.

Murielle a rejoint notre équipe à raison de 13 heures par mois, consacrées aux tâches administratives du Fil : enregistrement des dépenses, émission des factures, devis, conventions..., pour décharger le bureau et permettre au directeur de se consacrer au développement de l'association.

## Les formations

Cette année nous avons animé 6 sessions de formations : 3 en établissements et trois ouvertes à tous. 3 formations snoezelen, 1 formation à l'animation d'activités, 1 formation contes, et 1 formation communiquer avec aisance soit 11 journées de formations (77 h).

Trois formations ont eu lieu sur site dans les établissements : L'IME Jeunes Appedia à Châtenay-Malabry, la Résidence du Bois à Verrières le Buisson et le FAM Jacques Descamps à Bagneux. Les 3 autres ont eu lieu dans une salle des « Garages » prêtée par la ville de Sceaux.

Nous avons touché au travers de ces formations 10 établissements du secteur.

51 stagiaires ont été formés, dont 23 gratuitement.

Ces formations ont été appréciées puisque l'IME Jeunes Appedia et le FAM Jacques Descamps nous ont déjà sollicités pour organiser une nouvelle session en 2017.

## Les ateliers

Cette année nous avons animé 231 ateliers ou spectacles dans des établissements très différents : EHPAD, foyer de vie pour adultes handicapés, Maison d'accueil spécialisée, école, CITL...

	nb ateliers	nb heures	nb institutions	nb intervenants
ateliers musicaux	29	44 h	2	2
Médiation animale	79	79 h	7	3
arts plastiques	51	102 h	1	2
médiation artistique	37	55,5 h	1	1
ateliers jardin	29	43,5 h	1	1
ateliers couture	3	3 h	1	1
spectacles	3	3h	3	2
total	231	330 h	12	10

Les ateliers musicaux sont une reconduction des ateliers de l'année dernière au Foyer Les Robinsons, au Plessis Robinson. Toujours animés par Agnès et Sophie en alternance. Une intervention ponctuelle a été réalisée par Agnès à l'hôpital Joan Rivière où deux autres ateliers sont prévus en 2017.

La médiation animale est animée par Christel et Auréliane.

Auréliane intervient toutes les deux semaines à l'EHPAD 4 saisons au Plessis Robinson.

Christel intervient toutes les deux semaines à la Résidence la Faïencerie à Sceaux et à la Résidence Le Bois à Verrières le Buisson, et a commencé en fin d'année à intervenir à la Résidence Jean Rostand à Châtenay-Malabry. Elle a fait une intervention ponctuelle, comme l'année dernière, à l'école Ste Jeanne d'Arc à Sceaux.

Des interventions ponctuelles bénévoles ont été faites par Morgane au CITL Robinsons au Plessis Robinson, et au foyer l'Alliance à Verrières le Buisson.

Les ateliers d'arts plastiques sont animés chaque semaine par Chantal à l'EHPAD 4 saisons au Plessis Robinson. Elle s'est fait remplacer par Emmanuel pendant ses congés.

C'est Olivier qui anime la médiation artistique à la MAS la Source à Châtenay-Malabry toutes les semaines, ainsi que les ateliers jardin au Foyer-CITL Robinsons au Plessis Robinson.

Nous avons testé une activité couture à l'EHPAD 4 Saisons, animée par Aminata, mais finalement notre collaboration avec elle n'a pas perduré.

Nous avons proposé trois spectacles de fin d'année : un spectacle de clown animé par Olivier et offert à la MAS la Source, et deux spectacles de magie par Matthieu au SAVS de Châtenay et à la Maison Heureuse à Châtenay-Malabry.

## Les gratuits

Nous pouvons valoriser à hauteur d'environ 6155€ les prestations offertes cette année.

Ces prestations gratuites ont plusieurs finalités : Remercier les établissements adhérents qui nous sont fidèles et nous font confiance depuis plusieurs années, faire découvrir de nouvelles activités (test de l'atelier couture à l'EHPAD 4 saisons par exemple), former des personnes qui n'en n'auraient pas eu les moyens (formation de particuliers), élargir notre domaine d'intervention en se faisant connaître de nouveaux établissements (Par exemple nous travaillons régulièrement maintenant avec la Résidence le Bois chez qui nous avons commencé en faisant un atelier de médiation animale gratuit).

L'essentiel des prestations gratuites concerne les formations (23 personnes formées gratuitement), et il est certain qu'avec la réforme de la formation professionnelle, et en particulier la disparition du DIF, cela continuera. En effet il est devenu très difficile de rassembler un nombre suffisant de participants « payants » pour des formations en inter. C'est pourquoi, conscients de l'importance de pouvoir tout de même former ces personnes, et pas seulement des groupes en intra, nous continuerons de proposer chaque année une ou deux formations en inter, gratuites.

Nous continuons à prêter du matériel snoezelen dans plusieurs établissements et avons installé une salle chez une psychomotricienne libérale.

Pour rappel, certaines de ces prestations ont été faites bénévolement par nos intervenants, d'autres ont généré des charges, supportées entièrement par le Fil. Ceci est possible grâce aux excédents dégagés chaque année, et nous souhaitons pouvoir encore développer ces actions en recueillant des dons.

## Les projets 2017:

### Des objectifs ambitieux

- ✓ Pérenniser l'emploi créé
- ✓ Salarier à temps partiel Emmanuel pour son travail de directeur
- ✓ Finaliser notre projet associatif
- ✓ Trouver de nouveaux clients
- ✓ Rencontrer de nouveaux intervenants
- ✓ Améliorer la communication pour la rendre encore plus efficace.
- ✓ Recueillir davantage de dons pour pouvoir financer les gratuits autrement que sur nos excédents.
- ✓ Renforcer les partenariats existants et en nouer de nouveaux.
- ✓ Avoir un local.

### Des moyens au service de ces objectifs

- ✓ Une salariée qui fait aussi de la prospection
- ✓ Des nouveaux intervenants
- ✓ Un nouveau bureau
- ✓ Deux nouveaux clients : la résidence les sequoias et la résidence Debussy à St Michel sur Orge
- ✓ Des nouveaux ateliers : terre et mosaïque

### De nouvelles propositions en cours de réflexion

- ✓ Proposer de nouvelles formations ou initiations : accueillir un animal en institution, les contes thérapeutiques, mettre en place un atelier musical, une formation associant CNV et art thérapie.
- ✓ Proposer des groupes de parole sur l'intimité et la vie affective et sexuelle pour les personnes handicapées.